

# Outil de dépistage de la COVID-19 pour les élèves et les enfants dans les écoles et les services de garde

Dernière version : le 6 janvier 2022

Les élèves et les enfants doivent faire un dépistage de la COVID-19 chaque jour avant d'aller à l'école ou au service de garde d'enfants. Les parents ou tuteurs peuvent répondre aux questions de ce formulaire au nom de l'enfant.

Date (jj-mm-aaaa) \_\_\_\_\_

## Questionnaire de dépistage

### 1. Au cours des [5/10] derniers jours (choisir le nombre de jours en fonction des situations décrites ci-dessous), l'élève/l'enfant a-t-il ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?

- Si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU s'il a 11 ans ou moins, utiliser l'option « 5 jours »;
- Si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné OU est immunodéprimé, utiliser l'option « 10 jours ».

Toute personne malade ou présentant des symptômes de maladie qui sont nouveaux ou qui s'aggravent, y compris ceux qui ne figurent pas ci-dessous, doit rester chez elle jusqu'à ce que ses symptômes s'améliorent pendant 24 heures et consulter un professionnel de la santé si nécessaire. Les membres d'un foyer de toute personne présentant l'un ou plusieurs des symptômes ci-dessous doivent rester à la maison en même temps que la personne malade, quel que soit leur statut vaccinal.

Si l'élève/l'enfant est symptomatique et a reçu un résultat négatif pour la COVID-19 lors d'un seul test PCR ou de deux tests antigéniques rapides effectués à 24 heures d'intervalle, et que ses symptômes s'améliorent depuis 24 heures, vous pouvez répondre « non » pour tous les symptômes.

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà.

---

**Fièvre ou frissons**  OUI  NON

Température de 37,8 degrés Celsius (100 degrés Fahrenheit) ou plus, accompagnée ou non de frissons.

---

**Toux ou croup (toux ressemblant à un aboiement)**  OUI  NON

Toux continue et plus forte que d'habitude faisant un bruit de sifflement lors de la respiration (sans lien avec l'asthme, une affection respiratoire réactionnelle post-infectieuse ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà).

---

**Essoufflement**  OUI  NON

Manque de souffle, incapacité à respirer profondément (sans lien avec l'asthme ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà).

---

**Diminution ou perte du goût ou de l'odorat**  OUI  NON

Sans lien avec les allergies saisonnières, les troubles neurologiques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà.

---

**2. Au cours des [5/10] derniers jours (choisir le nombre de jours en fonction des situations décrites ci-dessous), l'élève/l'enfant a-t-il ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?**

- Si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU s'il a 11 ans ou moins, utiliser l'option « 5 jours »;
- Si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné OU est immunodéprimé, utiliser l'option « 10 jours ».

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà.

**Mal de gorge ou difficulté à avaler**  OUI  NON

Déglutition douloureuse (sans lien avec les allergies saisonnières, le reflux gastro-œsophagien ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà).

**Nez qui coule ou bouché ou congestionné**  OUI  NON

Sans lien avec les allergies saisonnières, le fait d'être à l'extérieur par temps froid ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà.

**Mal de tête**  OUI  NON

Mal de tête inhabituel ou prolongé (sans lien avec les maux de tête dits de tension, les migraines chroniques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà).

Si l'élève/l'enfant a reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et ressent un léger mal de tête qui n'a commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Fatigue extrême**  OUI  NON

Fatigue inhabituelle, épuisement, manque d'énergie, manque d'appétit chez les nourrissons (sans lien avec la dépression, l'insomnie, le dysfonctionnement de la thyroïde, une blessure soudaine ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà).

Si l'élève/l'enfant a reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et ressent une légère fatigue ou de légères douleurs musculaires ou articulaires qui n'ont commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Douleurs musculaires ou articulaires**  OUI  NON

Si l'élève/l'enfant a reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et ressent une légère fatigue ou de légères douleurs musculaires ou articulaires qui n'ont commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Nausées, vomissements ou diarrhée**  OUI  NON

Sans lien avec le syndrome du côlon irritable, l'anxiété, les crampes menstruelles ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que l'élève/l'enfant avait déjà.

**3. Au cours des [5/10] derniers jours (choisir le nombre de jours en fonction des situations décrites ci-dessous), l'élève/l'enfant a-t-il reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19?**  OUI  NON

Il peut s'agir d'un test PCR en laboratoire, d'un test antigénique rapide ou d'un test réalisé en utilisant une trousse d'autodiagnostic à domicile.

- Si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU s'il a 11 ans ou moins, utiliser l'option « 5 jours ».
- Si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné OU est immunodéprimé, utiliser l'option « 10 jours ».

**4. L'une des situations ci-dessous s'applique-t-elle à l'élève/l'enfant?**  OUI  NON

- L'élève/l'enfant vit avec une personne qui s'isole actuellement parce qu'elle a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19.
- L'élève/l'enfant vit avec une personne qui s'isole actuellement parce qu'elle présente des symptômes de la COVID-19.
- L'élève/l'enfant vit avec une personne qui s'isole actuellement en attendant les résultats de son test de dépistage de la COVID-19.

Si la personne qui s'isole n'a pas reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 et ne présente qu'un seul des symptômes suivants : mal de gorge ou difficulté à avaler; nez qui coule ou bouché ou congestionné; mal de tête; fatigue extrême; douleurs musculaires ou articulaires; nausées, vomissements ou diarrhée, sélectionnez « Non ».

**5. L'élève/l'enfant a-t-il été identifié comme un « contact étroit » d'une personne actuellement atteinte de la COVID-19 et ayant reçu la consigne de s'auto-isoler?**  OUI  NON

Si les directives en matière de santé publique concernant l'élève/l'enfant précisent qu'il n'a pas besoin de s'auto-isoler, sélectionnez « Non ».

**6. Un médecin, un fournisseur de soins de santé ou un bureau de santé publique vous a-t-il dit que l'élève/l'enfant devrait actuellement être en isolement (rester à la maison)?**  OUI  NON

Il peut s'agir d'une directive résultant d'une éclosion ou de la recherche des contacts.

**7. L'une des situations ci-dessous s'applique-t-elle à l'élève/l'enfant?**  OUI  NON

- Au cours des 14 derniers jours, l'élève/l'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada et reçu la consigne de se mettre en quarantaine.
- Au cours des 14 derniers jours, l'élève/l'enfant a voyagé à l'extérieur du Canada et reçu la consigne de ne pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.
- Au cours des 14 derniers jours, une personne avec qui l'élève/l'enfant vit est revenue d'un voyage à l'étranger et s'isole en attendant les résultats de son test de dépistage de la COVID-19.

Veillez noter que si l'élève/l'enfant n'est pas **entièrement vacciné**, mais qu'il est exempté de la quarantaine fédérale parce qu'il a **voyagé en compagnie d'une personne entièrement vaccinée**, il ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants pendant 14 jours. Sélectionnez « Oui » si cela s'applique à l'élève/l'enfant.

## Résultats du questionnaire de dépistage

Si vous avez répondu « OUI » à UNE question, votre enfant ne peut pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants. Contactez votre école ou fournisseur de services de garde d'enfants pour lui faire savoir que votre enfant n'ira pas à l'école aujourd'hui. Voir ci-dessous les exigences en matière d'isolement et de test de dépistage.

**REMARQUE : Choisir 5 jours ou 10 jours en fonction des situations décrites ci-dessous :**

- si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU s'il a 11 ans ou moins, utiliser l'option « 5 jours »;
- si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné OU est immunodéprimé, utiliser l'option « 10 jours ».

**!** Si vous avez répondu « OUI » pour l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou au service de garde d'enfants.

- L'élève/l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir sauf pour se faire tester ou pour une urgence médicale.
- Si l'élève/l'enfant n'a pas été testé, et si :
  - l'élève/l'enfant n'est pas entièrement vacciné, OU a 11 ans ou moins, il doit s'isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée);
  - l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et il n'est pas entièrement vacciné, OU il est immunodéprimé, il doit s'isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Si le test est disponible :
  - en cas de résultat positif à un seul test PCR ou à un test de dépistage antigénique rapide, l'élève/l'enfant doit suivre les directives indiquées ci-dessus, à la partie « Si l'élève/l'enfant n'a pas été testé »;
  - en cas de résultat négatif à un seul test PCR ou à deux tests antigéniques rapides effectués à 24 heures d'intervalle, l'élève/l'enfant peut retourner à l'école ou dans un service de garde d'enfants lorsque ses symptômes se sont améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Les membres du foyer, y compris les frères et sœurs, doivent rester à la maison en même temps que l'élève/l'enfant, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**!** Si vous avez répondu « OUI » pour l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.

- Si l'élève/l'enfant a ressenti un **seul** de ces symptômes au cours des [5/10] derniers jours, il doit rester à la maison jusqu'à ce que le symptôme se soit amélioré pendant au moins 24 heures (48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Si l'élève/l'enfant a ressenti **deux ou plusieurs** de ces symptômes au cours des [5/10] derniers jours, il doit rester à la maison.
  - S'il n'a pas été testé et :
    - \* si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU a 11 ans ou moins, il doit s'isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée);
    - \* si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné, OU est immunodéprimé, il doit s'isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).

- Si le test est disponible :
  - \* en cas de résultat positif à un seul test PCR ou à un test de dépistage antigénique rapide, l'élève/l'enfant doit suivre les directives indiquées ci-dessus à la partie « Si l'élève/l'enfant n'a pas été testé »;
  - \* en cas de résultat négatif à un seul test PCR ou à deux tests antigéniques rapides effectués à 24 heures d'intervalle, l'élève/l'enfant peut retourner à l'école ou dans un service de garde d'enfants lorsque ses symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Les membres du foyer, y compris les frères et sœurs, doivent rester à la maison en même temps que l'élève/l'enfant, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**REMARQUE :** Si la réponse à question 1 était également « OUI », suivre les directives de la question 1 pour connaître les prochaines étapes, y compris les tests, s'ils sont disponibles.

**!** **Si vous avez répondu « OUI » à la question 3, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- L'élève/l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne sortir que pour une urgence médicale.
- Si l'élève/l'enfant est entièrement vacciné OU a 11 ans ou moins, il doit s'isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus ou qu'il a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 (selon l'éventualité qui se produit en premier) et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Si l'élève/l'enfant est âgé de 12 ans ou plus et n'est pas entièrement vacciné OU s'il est immunodéprimé, il doit s'isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus ou qu'il a reçu un résultat positif à la COVID-19 (selon l'éventualité qui se produit en premier) et rester en isolement jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Les membres du foyer, y compris les frères et sœurs, doivent rester à la maison en même temps que l'élève/l'enfant, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**!** **Si vous avez répondu « OUI » à la question 4, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- L'élève/l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) tant qu'il y a quelqu'un à la maison qui s'isole en raison de symptômes ou d'un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 ou en attendant le résultat à un test. L'élève/l'enfant ne doit sortir de la maison que pour une urgence médicale.
- Tous les membres du foyer doivent rester à la maison en même temps que le membre du foyer qui présente des symptômes de la COVID-19 ou qui a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**!** **Si vous avez répondu « OUI » à la question 5 ou 6, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- L'élève/l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir sauf pour se faire tester ou pour une urgence médicale.
- Si l'élève/l'enfant développe des symptômes, suivez les directives d'isolement indiquées à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants** » ou à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants** » en fonction des symptômes que l'élève/l'enfant ressent.
- Si l'élève/l'enfant s'isole parce qu'il a été identifié comme contact étroit d'une personne actuellement atteinte de la COVID-19 et qu'il a reçu la consigne de s'isoler, ou qu'il s'isole par suite d'une éclosion ou de la recherche de contacts, ses frères et sœurs et les autres personnes du foyer peuvent aller à l'école, dans un service de garde d'enfants ou au travail, mais ne doivent pas quitter le foyer pour d'autres raisons non essentielles.



**Si vous avez répondu « OUI » à la question 7, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- L'élève/l'enfant doit suivre les directives fédérales concernant les personnes ayant voyagé à l'étranger, notamment ne pas aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants pendant 14 jours après son retour et subir un test de dépistage conformément aux exigences fédérales.
- Si l'élève/l'enfant a reçu la consigne de se mettre en quarantaine, il doit rester à la maison pendant 14 jours et ne pas sortir, sauf pour se faire tester ou pour une urgence médicale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences fédérales à l'intention des voyageurs, consulter le [site Web](#) du gouvernement du Canada.
- Si une personne avec qui l'élève/l'enfant vit s'isole à son retour d'un voyage à l'extérieur du Canada et qu'on lui a remis à l'aéroport un test PCR à faire à la maison, ou qu'elle est symptomatique à la suite d'un voyage international OU qu'elle attend le résultat d'un test de dépistage, l'élève/l'enfant doit rester à la maison jusqu'à ce que la personne ait reçu un résultat négatif au test PCR.
- Si l'élève/l'enfant développe des symptômes, suivez les directives d'isolement indiquées à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants** » ou à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, l'élève/l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants** » en fonction des symptômes que l'élève/l'enfant ressent.



**Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, l'élève/l'enfant peut aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants. Suivez la procédure établie par votre école ou service de garde d'enfants pour l'informer de ce résultat.**

- Conformément aux protocoles habituels, toutes les personnes présentant des symptômes de maladie doivent rester chez elles et consulter au besoin leur fournisseur de soins de santé.
- Les personnes présentant des symptômes graves nécessitant des soins d'urgence doivent se rendre au service d'urgence le plus proche.
- Si une personne présente des symptômes ne figurant pas dans la liste ci-dessus, le bureau de santé publique local peut recommander d'autres mesures, y compris des tests, sur la base d'une évaluation des symptômes de la personne et de ses antécédents d'exposition.

## Santé publique Ontario – Recherche de contacts

**Fournir les renseignements demandés ci-dessous est facultatif.** Ces renseignements ne seront utilisés que par les responsables de la santé publique pour la recherche des contacts. Tous les renseignements seront supprimés dans les 28 jours.

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone ou courriel : \_\_\_\_\_